

ABAISSEMENT DES PROTECTIONS À L'IMPORTATION À L'OMC : QUELS RISQUES POUR LE MARCHÉ DU PORC ?

A HongKong, dans le cadre des négociations commerciales de l'OMC, l'Union européenne a accepté de renoncer aux restitutions à l'exportation. Les négociations se poursuivront en 2006. La question de la protection à l'importation sera au centre des débats. L'Union européenne propose des baisses sensibles des droits d'entrée pour les produits agricoles. L'ITP a analysé la compétitivité des fournisseurs potentiels de l'UE, l'impact d'une moindre protection et ses enjeux pour le marché du porc.

Les pièces constituent l'essentiel des échanges mondiaux de viande porcine, les flux étant très liés aux conditions de production et de marché chez les grands pays importateurs et exportateurs.

L'efficacité actuelle de la protection du marché et l'impact d'une baisse des droits ont été appréciés en comparant les prix des principales pièces au Brésil et aux États-Unis, exprimés "rendu France", aux prix des pièces observés en France sur la période 2000 à 2005.

Le marché du porc exposé

Le jambon américain rendu en France possède un avantage compétitif, tout juste compensé par les droits d'entrée à l'importation dans l'UE, en moyenne sur plusieurs années, mais pas chaque année. La protection est à peine supérieure à l'écart de prix pour l'épaule (Cf. Tableau). Ces pièces sont peu valorisées aux États-Unis ; la longe et la poitrine, plus recherchées sont moins concurrentielles.

Le différentiel de prix, plus net certains mois, aurait conforté la probabilité d'importations. Ce sont les obstacles sanitaires (nombre limité d'opérateurs industriels agréés par l'UE, statut sanitaire du Brésil pour la fièvre aphteuse notamment) qui ont jusqu'à présent assuré *de facto* la protection du marché européen. Leur disparition et une réduction significative des droits à l'importation (de 30% à 50% selon la proposition de l'UE)

rendant la protection très insuffisante, ouvriraient la porte.

Une analyse équivalente montre une compétitivité potentielle du Brésil, encore supérieure.

Les acheteurs réceptifs

Des entretiens avec de grands transformateurs de la charcuterie-salaison française ont établi des facteurs propices aux importations venant des pays tiers.

Le nouveau contexte de la consommation carnée (attention accrue du consommateur au prix, recherche de produits basiques, stratégie de la distribution avec l'essor du hard-discount) modifient les contraintes et exigences imposées à ce secteur.

La transformation serait réceptive à des opportunités d'abaissement des prix de revient.

La maîtrise des procédés industriels donne de la souplesse vis-à-vis des caractéristiques de la matière première, facilitant l'utilisation d'une gamme élargie et le recours aux importations.

Épaules, poitrines, et mélanges maigre-gras seraient les produits les plus sollicités. La fabrication de jambon supérieur exclura sans doute le recours aux importations en France (selon les spécifications du Code des usages), mais les "premiers prix" et les "choix" y feraient appel. Pour l'UE, la part de la demande accessible aux fournisseurs mondiaux serait proportionnellement plus élevée, compte

Prix des pièces de porc :

écarts entre le prix "États-Unis rendu UE" et "France" comparés aux droits à l'importation

euros/kg	Jambon	Longe	Épaule	Poitrine
2000	-0,67	-0,26	0,02	0,30
2001	-0,92	-0,43	-0,52	0,26
2002	-0,92	-0,32	-0,54	0,07
2003	-0,92	-0,36	-0,53	0,54
2004	-0,71	-0,46	-0,42	0,38
2005 ¹	-0,73	-0,54	-0,52	-0,08
Moy. 2002-2004	-0,81	-0,40	-0,42	0,25
Droit actuel ²	-0,778	-0,869	-0,601	-0,467
Scénarios :				
- Droit - 40%	-0,47	-0,52	-0,36	-0,28
- Droit - 60%	-0,31	-0,35	-0,24	-0,19

France : jambon sans mouille, longe N°3. États-Unis : prix de gros moy. nationale (Cotations Cutout) ; (1) moyenne janvier-octobre ; (2) droit normal (taux plein) Source : ITP d'après USDA, SNM

tenu du niveau qualitatif des fabrications et de moindres exigences à l'approvisionnement.

Des fournisseurs offensifs

Le développement de l'offre porcine des grands bassins d'Amérique du Nord et du Brésil continuera de s'appuyer sur des atouts notables : aliments bon marché, espaces, main d'œuvre...

Les grandes firmes d'abattage-découpe tireront profit des gros volumes, du coût bas de la matière première, de la disponibilité et du coût de la main d'œuvre.

Dans certains cas, des contraintes environnementales ou des infrastructures de transport insuffisantes (centre du Brésil) pourraient constituer des freins. Certains industriels ont aussi des efforts à accomplir pour avoir l'agrément de l'UE. Mais la maîtrise de la production et des filières, ainsi que des marges commerciales plus confortables, donnent à ces pays la capacité de s'adapter et d'investir pour répondre aux exigences des acheteurs. L'expérience du commerce mondial est aussi un point fort.

Des risques sérieux

Face aux importations à des prix attractifs, des déséquilibres offre-demande plus ou moins prolongés, se produiront, modifiant les flux dans la filière, entre abattoirs, découpeurs et transformateurs. La hiérarchie du prix des pièces et la valorisation des

produits seront affectées. L'abattage-découpe sera fragilisé, et la transformation aussi si les exportateurs poursuivent plus loin leur recherche de valeur ajoutée.

Le prix du porc sera tiré à la baisse, mettant en péril une part importante de la production.

Et des réponses...

Face à ces risques, la filière française doit s'adapter, d'abord par la maîtrise de ses coûts de production. Sur le plan de la protection aux frontières, la vigilance s'imposera sur le respect des règles de l'UE (statut sanitaire, hygiène des produits, traçabilité).

La promotion d'une "garantie d'origine UE" serait une réponse, la protection tarifaire ne tenant pas compte du surcoût des contraintes européennes (environnement, bien-être, social...).

Des marchés plus fragiles, des relations commerciales plus difficiles, des changements de valorisation du porc, avec de nouveaux équilibres entre pièces, imposeront la recherche de marges de compensation et d'autres débouchés plus rémunérateurs.

L'organisation de la filière, la définition de nouvelles stratégies commerciales seront ainsi des enjeux majeurs.

"Abaissement des protections à l'OMC. Quels risques pour le marché du porc en France ?" Étude ITP, co-financée par l'OFIVAL. Décembre 2005.

